

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

webmanagercenter.com

Hebdomadaire n°8 du 08 Juin 2020 - 3 Dinars



Mohamed Ali Toumi, ministre du tourisme

Tunisia is #ReadyAndSafe

A LA UNE

Dépoussiérer le méga projet
SAMA DUBAI
La Porte de la Méditerranée

ACTUALITÉS

Afrique du nord
Pour une approche
de croissance
économique partagée
(Hakim Ben Ham-
mouda)

SECTEURS

Banque Centrale
Accès des entreprises
résidentes aux
sources de finance-
ment extérieur

TRIBUNE

L'entreprise et l'ap-
proche stratégique

Exclusif

1^{ER} HORS-SERIE MAGAZINE

En édition numérique



LE MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE EN TUNISIE

Disponible
Partout dans le monde sur



WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Moncef Mahroug

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

Aroua Ben Zaïed

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

COMMERCIAL

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER

Hebdomadaire n°8 du 08 Juin 2020

Le mag

A LA UNE

- 4** Dépoussiérer le méga projet SAMA DUBAI **La Porte de la Méditerranée**
- 9** **La Tunisie a alloué 1,8% de son PIB à la lutte contre le coronavirus**
- 10** **La télédéclaration obligatoire**
- 12** Mohamed Fadhel Kraiem **Accélération de la digitalisation du pays**

INTERVIEW

- 14** **Tourisme - Mohamed Ali Toumi, ministre du tourisme Tunisia is #ReadyAndSafe**

ACTUALITÉS

- 24** Confinement ciblé **Phase III**
Meilleures destinations touristiques post-Covid-19
- 26** **La Tunisie dans le Top 7 mondial, selon Forbes**

OPINION

- 28** **Afrique du nord Pour une approche de croissance économique partagée (Hakim Ben Hammouda)**

ENTREPRISES & SECTEURS

- 30** **15 milliards de dinars dans le circuit formel**
- 31** Banque Centrale **Accès des entreprises résidentes aux sources de financement extérieur**
- 33** Transport aérien tunisien **Le SOS de l'IATA**
- 35** Huile d'olive **Marché international**

BOURSE

- 39** BIAT **Principaux indicateurs du bilan 2019**
- 42** Al Karama Holding **Cession d'un bloc majoritaire pouvant atteindre 78% du capital de la société Carthage Cement**

TRIBUNE

- 42** **L'entreprise et l'approche stratégique**

CULTURE

- 50** **Les festivals de Carthage et Hammamet reportés à 2021**

A LA UNE



Dépoussiérer le méga projet SAMA DUBAI

La Porte de la Méditerranée

Poursuivant des objectifs complètement différents, le gouvernement et l'opposition en Tunisie rivalisent, ces derniers temps, en zèle pour dépoussiérer le controversé dossier du méga projet touristique-immobilier, «la Porte de la Méditerranée».

Ce projet de smart city d'au moins 250.000 habitants que le groupe émirati Sama Dubaï

s'était engagé à édifier, depuis 2007, au lac sud de Tunis, sur 1 000 hectares cédés au dinar symbolique, est, hélas, toujours en stand-by. L'investisseur émirati, touché de plein fouet par la crise financière de 2008, ne s'est pas manifesté, depuis, pour dire clairement s'il veut reprendre le projet ou s'il veut l'abandonner.

Pour le gouvernement, la relance de ce mégaprojet, qui prévoit à terme un investissement de 25 milliards de dollars et la création de 150 000 emplois directs et indirects, serait une bouffée d'oxygène à même de contribuer à l'impulsion de l'investissement étranger dans le pays, à une période où le chef du gouvernement, Elyès Fakhfakh, annonce, pour l'exercice 2020, une contraction de 7% du PIB de la Tunisie.

A peine nommé, l'actuel ministre de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire, Moncef Sliti, qui connaît parfaitement le dossier puisqu'il était PDG de la Société d'études et de promotion de Tunis-sud (SEPTS) en charge du dossier, a tenu une réunion, début avril 2020, avec les ministres des départements concernés, en l'occurrence Lobna Jeribi, ministre auprès du chef du gouvernement chargée des Grands projets nationaux, et Ghazi Chaouachi, ministre des Domaines de l'État et des Affaires foncières.

“ il y a quatre scénarios pour dé cadenasser le dossier

Si on se réfère aux solutions proposées, antérieurement, par Moncef Sliti, alors PDG de la SEPTS, il y a quatre scénarios pour dé cadenasser le dossier.

Les voici

Le premier consiste à demander à Sama Dubaï à redémarrer les travaux s'il est encore intéressé par le projet et à accepter la renégociation de la

convention dans le but de l'équilibrer davantage en matière de droits et obligations. L'ultime but de cette renégociation est de prendre en considération, dans cette perspective, l'intérêt national.

Le deuxième scénario prévoit un règlement à l'amiable et la résolution de tous les problèmes en suspens.

Le troisième propose la résiliation de la convention unilatéralement par la Tunisie. Cette solution n'est pas souhaitée par le nouveau ministre au regard de l'importance de l'investissement émirati dans le pays. Il a clairement déclaré, le 14 mai 2020, que « l'accord conclu en 2007 avec les Emiratis est toujours valable et n'a pas été annulé».

Dont acte.

Le quatrième est une sorte de demi-solution qui permettrait à la partie tunisienne de faire démarrer deux importantes composantes du mégaprojet sans toucher à son noyau dur (le terrain de 1 000 hectares aménagés).

Une smart city de 127 ha, un avant-goût de la Porte de la Méditerranée

S'agissant de la première composante, l'idée de Sliti est de valoriser une superficie «de 127 hectares appartenant en totalité à l'Etat, répartis en 9 titres fonciers et cernant le terrain devant abriter la Porte de la Méditerranée. Sur ce total, au moins 70 hectares sont aménageables et peuvent servir à abriter de quartiers résidentiels de standing, d'industries propres et d'équipements collectifs à forte rentabilité».

Il s'agit d'une smart city voire d'une petite ville périphérique de la Porte de la Méditerranée de 15.000 habitants à même de créer environ 10 000 emplois. «Ce projet, au regard de sa haute rentabilité, peut constituer un avant-goût de ce que sera, demain, la Porte de la Méditerranée et permettre d'assurer le passage entre le tissu urbain existant et celui projeté sur les berges du lac sud».

La réalisation de cette smart city était tributaire, à l'époque, de la décision du ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières de céder le terrain domanial au profit de la SEPTS. La demande a été transmise au

ministère concerné, depuis fort longtemps. C'est dans cet esprit qu'il faut peut-être comprendre l'invitation du nouveau ministre, Ghazi Chaouachi, à la récente réunion consacrée au mois d'avril dernier, à ce dossier. Il s'agirait vraisemblablement de le sensibiliser à cette affaire.

Pour une reconversion du port de Tunis en port de plaisance

Quant à la deuxième composante, elle concerne l'exploitation provisoire du port de Tunis et sa reconversion, à cette fin, en port de plaisance. Ce projet date en fait de 2001, date à laquelle cet

ouvrage a été intégré dans l'aménagement des berges du lac sud dans sa globalité, et particulièrement au mégaprojet La Porte de la Méditerranée de Sama Dubaï. Avec la suspension de la convention de Sama Dubaï, la reconversion du port, devenue une composante du master plan, est totalement bloquée.

Le projet de Moncef Sliiti est d'étudier la possibilité de l'exploiter temporairement dans le secteur de la plaisance, en attendant la mise en œuvre du projet de Sama Dubaï qui va prendre beaucoup de temps, d'autant plus que ce port pourrait

être reconverti rapidement en un port de plaisance moyennant des petits aménagements, et ce au regard de la disponibilité des infrastructures nécessaires à son fonctionnement.

Fort de son site à 200 mètres du centre de la capitale et des précieux avantages dont il tire de sa situation antérieure en tant que port commercial de Tunis, ce futur port de plaisance, une fois mis en exploitation par l'Etat tunisien, est appelé à devenir un joyau de la plaisance et à renforcer, par conséquent, le tourisme de plaisance de Tunis. On peut prévoir pour ce port une capacité de 1 300 à 1 500 aneaux.



Avec une capacité totale de 2 000 anneaux environ, la Tunisie peut devenir ainsi une destination de plaisance confirmée et grignoter une part de ce marché juteux en Méditerranée.

A rappeler au passage que quelque 230 000 bateaux d'une longueur de plus de 7 mètres sillonnent la Méditerranée.

Abstraction faite de l'ensemble de ces scénarios, il n'est pas inutile de rappeler que l'Etat tunisien a dépensé plus de 120 millions de dinars pour le nettoyage et l'assainissement du lac sud, et s'est engagé, aux prix de 2007, de fournir à l'investisseur émirati les réseaux primaires (gaz, électricité, eau potable, assainissement...) pour un coût estimé, à l'époque, à 500 millions de dinars ; actualisée, cette estimation avoisinerait, aujourd'hui, 1 milliard de dinars.

Pis, l'Etat tunisien a continué, depuis 2007, à supporter le coût de l'entretien de la qualité des eaux, des travaux de protection et de sauvegarde du site ...

La deuxième proposition formulée pour relancer le mégaprojet a émané du parti islamiste radical « la Coalition Al Karama » dont le porte-parole est le député Seif Eddine Makhoulf.

Ce parti a déposé, le 22 mai 2020, au bureau de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) une initiative législative appelant à suspendre l'accord d'investissement conclu le 26 avril 2007 entre l'État tunisien et Sama Dubaï. Un accord en vertu duquel le groupe émirati s'était engagé à édifier, au sud du lac de Tunis et seulement à 200 mètres du centre de la capitale de « la cité du siècle », à savoir « La Porte de la méditerranée ».

« l'accord conclu en 2007 avec les Emiratis est toujours valable et n'a pas été annulé »

A priori, les motifs qui ont amené ce parti à prendre cette initiative sont au nombre de deux. Le premier et le plus apparent du moins serait de défendre l'intérêt de la partie tunisienne qui n'arrive pas à débloquer la situation, 14 ans après la signature du contrat. Ce qui est, dans l'absolu, inadmissible.

Pour justifier son initiative, la Coalition Al Karama (de création récente, janvier 2019) aurait été inspirée par une affaire similaire qui a eu lieu au Maroc. Les Marocains, qui ont connu le même scénario avec leur projet dans la vallée du Bouregreg à Rabat,

ont exproprié le terrain vendu au holding Sama Dubaï et opté pour un autre investisseur.

En Tunisie, fort heureusement le terrain n'est pas encore cédé à l'investisseur émirati, mais nos décideurs hésitent entre la tentation de résilier unilatéralement la convention et la solution diplomatique, voire un arrangement à l'amiable avec l'investisseur émirati.

Une proposition aux relents idéologiques

Le deuxième motif est d'ordre idéologique. La Coalition Al Karama, allié naturel au Parlement d'Ennahdha de Ghannouchi, ferait, par le biais de cette initiative, le jeu du parti islamiste lequel a toujours vu d'un mauvais œil toute présence émiratie en Tunisie.

Les Emirats arabes unis, qui ont eu constamment des réserves vis-à-vis du fameux printemps arabe, sont persuadés que les élections démocratiques libres qui ont accompagné ce printemps ont toujours porté au pouvoir, avec de l'argent sale, des islamistes radicaux.

La question qui se pose dès lors est de se demander les raisons qui ont empêché le parti Ennahdha à résilier ce contrat

alors qu'il avait gouverné le pays de 2012 à 2014 durant la période de la Troïka.

D'ailleurs, ce parti, qui a pris la fâcheuse habitude d'avancer caché et d'entretenir l'ambiguïté, est resté fidèle à sa stratégie de "semer le flou". Car, il n'est pas normal que son sous-traitant (Al Karama) se permette de présenter cette initiative de résiliation du contrat alors que son ministre nahdhaoui (Moncef Sliti, peut-être plus pragmatique), continue à croire au mégaprojet, à privilégier la renégociation et à opter pour la valorisation de certaines composantes du projet.

Tout faire pour que ce projet ne tourne pas le dos aux Tunisiens

Abstraction faite des argumentaires du gouvernement et de l'opposition, il faut reconnaître que ce joyau foncier de 1 000 hectares d'excellente qualité cédé au dinar symbolique doit bénéficier d'un intérêt particulier de la part du gouvernement.

L'ultime objectif est de déminer le contrat qui aurait été élaboré pour desservir, délibérément, les intérêts de la Tunisie et d'éviter le sort qu'ont connu des affaires antérieures comme celle de la Banque franco-tunisienne (BFT). Il gagnerait aussi à faire l'objet

d'un débat public multidimensionnel d'autant plus que, dans sa mouture actuelle, ce projet sera conçu sans les Tunisiens (architectes, bureaux d'études étrangers...) et dans une perspective élitiste qui ne permettrait pas aux Tunisiens d'y accéder, et ce compte tenu de leur faible pouvoir d'achat.

Interpellée sur ce mégaprojet, Faïka Béjaoui, architecte urbaniste et lauréate du prestigieux prix Agha Khan d'architecture islamique en 2010, s'interroge à juste titre du reste : «**si nous sommes exclus en tant que concepteurs, sommes-nous également exclus en tant que citoyens, résidents ? Aurons-nous les moyens, nous Tunisiens, d'accéder à la propriété dans ces quartiers ? Aurons-nous même les moyens d'y prendre un café ? Ce projet tourne le dos à Tunis et aux Tunisiens**».

Sans commentaire. 

Abou SARAA





1,8% du PIB tunisien pour la lutte contre le coronavirus


Le budget alloué par la Tunisie à la lutte contre la pandémie du coronavirus représente 1,8% de son PIB, contre 22,1% du PIB pour le Japon, 14,1% pour l'Espagne et 13,9% pour l'Allemagne. C'est ce qui ressort d'une étude élaborée par l'agence de notation financière locale (tunisienne), Pronoia By Reckon (PBR), basée sur un échantillon de 20 pays, dont la Tunisie.

D'après cette agence, le budget alloué par notre pays est "majoritairement orienté vers les dépenses à caractère économique et social".

Pour ce qui est du budget alloué par habitant, il n'a pas dépassé les 61 dollars, alors que le Japon a mobilisé une enveloppe par habitant de 8 700 dollars.

Idem pour Singapour et l'Australie qui ont alloué des budgets respectifs par habitant de l'ordre de 8 000 dollars et 7 400 dollars. D'après l'agence PBR, le budget de la Tunisie "reste en adéquation avec son nombre d'habitants et la densité de sa population".

En termes de budget alloué à la lutte contre le coronavirus par cas confirmé, l'agence a fait ressortir un budget mobilisé en Tunisie s'élevant à 724.000 dollars, qui reste très limité par rapport aux enveloppes mobilisées par le Japon (74 millions de dollars), l'Australie (27 millions de dollars) ou la Chine (4 millions de dollars).

L'agence estime, dans ce cadre, que "grâce à la proactivité de sa stratégie et à la réussite de son confinement (interne et externe), la Tunisie a su maîtriser la propagation du virus sur son sol". 

Impôts et taxes

Généralisation de la télédéclaration

Ceux soumis au régime réel dont le chiffre d'affaires est supérieur ou égal à 100 000 dinars par an pourront, à partir du mois de juillet prochain, procéder à la télédéclaration.

Le ministère des Finances est passé de la phase de l'appel "gentil" aux citoyens pour qu'ils fassent preuve de civisme en procédant par eux-mêmes à la télédéclaration, à l'obligation de la faire à travers les certificats virtuels commercialisés par l'ANCE (Agence nationale de certification électronique) dont la DIGIGO.

La première phase durant laquelle on avait pensé que le confinement pouvait augmenter le nombre de télédéclarations n'a débouché qu'à l'achat de 4 000 certificats DIGIGO jusqu'à la première semaine du mois de mai 2020. Auparavant, la télédéclaration touchait les franges socioprofessionnelles dont le chiffre d'affaires est de 1 millions de dinars, le ministère des Finances a ensuite entrepris l'introduction des opérateurs dont le chiffre d'affaires est de 750 000 dinars,



ensuite 500 000 dinars en 2019 et aujourd'hui 100 000 dinars.

Outre les franges socioprofessionnelles concernées, les personnes physiques peuvent aussi procéder à la télédéclaration à partir de leur desk ou de leur ordinateur personnel. Le service permet de payer les déclarations mensuelles d'impôts ainsi que les déclarations annuelles via des autorisations de prélèvement sur les comptes bancaires et postaux. Ce mode de règlement nécessite le dépôt auprès de la structure compétente de contrôle

des impôts d'une [autorisation de prélèvement](#) signée par le contribuable et visée par l'établissement bancaire ou postal.

Face à un système fiscal complexe, la dématérialisation des déclarations d'impôt épargne aux entreprises les difficultés de la gestion de leurs obligations fiscales et leur fait gagner du temps.

La lourdeur de l'arsenal réglementaire et procédural de l'administration fiscale coûte cher à l'Etat et n'est pas garantie

de plus de transparence tout au contraire, elle est source de dépenses à cause des frais de contrôle et de recouvrement et n'évite pas la fraude fiscale.

Un renforcement de la dématérialisation des documents comptables et fiscaux, accompagné d'un développement du télépaiement n'est pas un luxe auquel se livre l'administration fiscale, mais une nécessité au vu des coûts du traitement humain des opérations. Télédéclaration et télé-règlement sont donc aujourd'hui de rigueur.

Sur un tout autre volet et contrairement aux bruits persistants colportés à propos de l'augmentation des impôts sur les bénéfices distribués de 10 à 15%, le but n'est pas de pénaliser les intéressés mais d'atténuer la pression sur les banques et l'Etat et d'encourager l'autofinancement. Donc si les concernés décident de récupérer leurs bénéfices, ils pourraient subir une taxation supplémentaire, si au contraire, ils reversent leurs bénéfices dans les caisses de l'entreprise, la taxation sera minime. L'idée est encore à l'étude.


Quant à la rumeur qui a couru à propos de l'augmentation de l'IS (Impôt sur les sociétés), elle n'a aucun lien avec la réalité puisque les autorités fiscales prévoient de baisser l'IS d'ici 2021/2022.

L'idée est que les personnes qui possèdent des comptes à terme dans les banques soit des placements sans risques et mieux rémunérés que les livrets bancaires classiques ne fassent pas de l'évasion fiscale. « A un certain moment ces comptes ont été rémunérés au niveau du TMM + 7, les banques prennent 20% au titre de revenus de placement et ces épargnants se présentant en tant que personnes physiques ou morales, procèdent à leurs déclarations avec un certificat de retenue de 20%. S'il y a un complément de 25 à 35% - ce qui dépend du secteur d'activités où de l'IR- et si le placement du compte à terme atteint les 35%, autant retenir ces 35% qui deviennent de fait libératoires et du coup un crédit d'impôt est générée. Et d'ailleurs pareille mesure, si elle est prise, profitera aux personnes morales. Tout compte fait, il s'agit d'éviter l'évasion fiscale des personnes physiques», explique un cadre du ministère des Finances.

Cette proposition n'a pas été officiellement adoptée, elle est encore au stade d'étude même si son adoption pourrait inciter les détenteurs des comptes à terme à investir sur la place financière et participer au financement de l'économie.


Dans l'attente, le climat général qui règne dans le pays, avec

un gouvernement dépourvu de vision et incapable d'asseoir son autorité et d'imposer sa loi, n'incitera aucun investisseur à prendre le risque de se lancer dans des placements ou de se lancer dans de nouveaux projets.

Rien qu'à voir le nombre d'incendies touchant d'importantes structures industrielles, plus d'un est découragé d'oser dans une insécurité de plus en plus déroutante. 

Amel Belhadj Ali

14 juin 2020

Le ministère des Finances a annoncé la prolongation des délais d'inscription à la Plateforme digitale pour l'encadrement et le soutien des entreprises sinistrées par les répercussions économiques du confinement sanitaire général «entreprise. finances.gov.tn» jusqu'au dimanche 14 juin 2020 à minuit. 



Mohamed Fadhel Kraiem

Accélération de la digitalisation du pays

La phase après Covid-19 sera marquée par l'accélération de la digitalisation du pays, a déclaré le Ministre des Technologies de Communication et de la Transformation digitale, Fadhel Kraiem, estimant que la dynamique enclenchée autour de la digitalisation était le fruit d'une collaboration public/privé et la société civile.

" Cette coopération a permis de mieux gérer la pandémie ", a souligné le ministre lors d'un Webinaire tenu, mardi, sous le thème " COVID-19 : La Tunisie au service de l'accélération numérique et du nearshoring ", précisant que la crise du Covid-19 a permis de mettre en avant et de montrer l'intérêt du digital.

Au cours de son intervention, il a indiqué que **la Tunisie est parvenue à maîtriser la situation grâce à la stratégie mise en place par le gouvernement et l'adhésion " assez exemplaire " de l'ensemble des acteurs, notamment les citoyens.**

Concernant les problématiques de télécommunication, Kraiem a mis l'accent sur une résilience parfaite et une augmentation du trafic de 40%, soulignant que son département et les acteurs du secteur ont pu offrir aux entreprises et aux administrations, un environnement de travail acceptable.

A titre d'exemple, il a cité la digitalisation des autorisations de déplacement, un processus compliqué, mal géré au début de la pandémie.

Il a souligné par ailleurs que la Tunisie qui est considérée comme une porte d'entrée au continent africain, dispose de différents atouts dont sa position géographique par rapport à l'Europe et un système éducatif performant et reconnu au niveau de mondial avec une place privilégiée pour les technologies de l'information et de la communication. Et de rappeler dans ce cadre que le pays compte plus de 250 mille étudiants et 60 mille diplômés chaque année, dont 15% sont orientés vers le cursus de Télécommunication.

Il a rappelé que **la Tunisie, connectée à l'Europe via quatre câbles sous-marins, dispose d'une infrastructure numérique**

parmi les plus développée en Afrique avec plus de 20 mille kilomètres de fibres optiques. Les zones industrielles sont connectées au réseau très haut débit, a-t-il encore rappelé.

Evoquant l'expérience de sa société au cours de la crise Covid-19, Christian Jannot, DG de SAGEM a noté que l'écosystème tunisien est très porteur, évoquant les relations avec les écoles d'ingénieurs. " Nous avons établi des partenariats avec ces écoles afin d'avoir des projets de fin d'études qui correspondent aux besoins de la société", a indiqué le responsable.

Et d'ajouter que les mesures d'anticipation prises dans le domaine IT, au cours de la période de crise Covid-19, a permis au groupe Sagem Com d'être efficace en maintenant un rythme de travail productif. " Depuis le 20 mars 2020, la société est passée de 0 à 600 personnes en télétravail, sans aucun impact négatif sur la qualité du travail ", a-t-il dévoilé.


Le responsable également rappelé que l'infrastructure IT de la Tunisie est certifiée 9001, 14 001, et 27 001 pour la sécurité des systèmes d'information.

Ombelline Allant, DG de Vocalcam Afrique, a fait savoir que son groupe considère la Tunisie

comme un hub pour conquérir l'Afrique.

La société gère ses activités à partir de la Tunisie (depuis 10 ans) en utilisant les TIC à destination de 23 pays en Afrique.

De son côté, Sonia Khachlouf DG d'ADP Tunisie qui a 860 collaborateurs travaillant pour des clients dans la rive sud de la Méditerranée, a mis l'accent de l'évolution de la réglementation tunisienne en termes de sécurité de données, laquelle (réglementation) favorise des perspectives prometteuses pour la Tunisie vu sa conformité avec les législations européennes.

Au cours de la période du confinement, la société a poursuivi son activité grâce au télétravail. Quelques réserves ont été enregistrées au départ, vu la charge importante à gérer entre les mesures des pays européens et le travail avec les collaborateurs, a expliqué la responsable, estimant que le réseau et la connectivité, ont fait leurs preuves. 

INTERVIEW



Tourisme

Tunisia is #ReadyAndSafe

A cause de la pandémie de la Covid-19, l'OMT (Organisation mondiale du tourisme) évalue la baisse du tourisme en 2020 à 80%, soit entre 850 millions à 1,1 milliard de touristes en moins et des revenus qui peuvent reculer de 910 milliards à 1,2 trillions de dollars. La Tunisie, qui n'a pas été particulièrement touchée par le virus, en récolte, pour

son grand malheur, les effets néfastes sur son économie dont le secteur touristique a été durement touché.

Mohamed Ali Toumi, ministre du Tourisme et de l'Artisanat, optimiste et confiant, ne renonce pas à la saison estivale. Il est décidé à aller de l'avant et faire revenir touristes locaux et étrangers. Une en-

treprise qui n'est pas des plus aisées même si un argument de taille plaide en sa faveur : la Tunisie ne représente aucun risque d'ordre sanitaire pour ses visiteurs, toutes les précautions ont été prises pour protéger touristes locaux et étrangers dont un protocole Covid-19 adopté par tous les opérateurs du secteur.

WMC : La Tunisie, destination healthy ? Tout le monde en parle car c'est l'un des rares pays où la Covid-19 n'a pas trop sévi. Comptez-vous capitaliser dessus pour vendre le site à l'international ?

Mohamed Ali Toumi : C'est l'évidence même. D'ailleurs, le Protocole sanitaire pour le tourisme tunisien, finalisé et approuvé par toutes les parties prenantes et les opérateurs du secteur, a été envoyé aux représentations diplomatiques en Tunisie mais également aux chancelleries tunisiennes à l'étranger. Il est baptisé « Ready and safe ».

“ Nous avons pris toutes les précautions possibles et imaginables pour assurer des séjours sécurisés et sains à nos visiteurs

Le tourisme national, qui suivait une courbe ascendante depuis 2018 et frappé aujourd'hui de plein fouet, comme toutes les destinations touristiques mondiales, est fin prêt pour accueillir les touristes. Notre pays figure parmi les rares pays au monde qui ont pu neutraliser la propaga-

tion du virus ; et les opérateurs du secteur, qui reprennent leurs activités à partir du 4 juin 2020, sont tenus d'appliquer le protocole élaboré avec beaucoup de rigueur pour protéger les touristes –locaux et étrangers.

Nous avons pris toutes les précautions possibles et imaginables pour assurer des séjours sécurisés et sains à nos visiteurs. Les professionnels du tourisme, le ministère de la Santé et des experts ont été associés à la mise en place de l'arsenal de mesures allant dans ce sens. Je pense et j'espère que nos opérateurs sont fins prêts. **Les déplacements entre les régions ont, comme vous le savez, démarré jeudi 4 juin, l'ouverture à l'international se fera, comme annoncé, le 27 du même mois.** Objectif relancer le tourisme intérieur en attendant l'international qui suivra.

Comptez-vous lancer des campagnes promotionnelles pour inciter les nationaux à séjourner dans les zones touristiques ?

Les nationaux bénéficieront de toute notre attention et il faut qu'ils sachent que préserver leur santé et celle des leurs est pour nous une priorité. Il faut nous faire confiance, et pour les rassurer, nous avons axé la première partie

de la campagne promotionnelle destinée au local sur le protocole sanitaire. Covid-Safe sera notre message phare. Il ne faut surtout pas avoir peur de prendre des vacances.

Notre industrie du tourisme doit se concentrer sur le marché local tout en se préparant à accueillir les internationaux. Nos opérateurs offriront des services qui correspondent à cette demande.

L'OMT offre une assistance technique aux pays touristiques qui ont besoin d'appui. Comment la Tunisie pourrait en profiter ?

Après concertation avec mes équipes responsables de la coopération internationale, nous avons considéré que le seul axe sur lequel l'OMT pourrait nous aider est d'ordre communicationnel. Nous comptons nous-mêmes lancer notre campagne sur les marchés émetteurs pour informer nos partenaires sur le fait que la Tunisie est une destination saine qui ne présente pas de risques d'atteintes de la Covid-19. Le concours de l'OMT sera le bienvenu pour donner écho à nos messages rassurants et qui parlent de la réalité du terrain.

En fait, nous allons tout juste dire la vérité : **“venez passer vos vacances en Tunisie et soyez sûrs que vous n'at-**

traperez pas la Covid-19 chez nous“.

Venons-en maintenant à l'appui de l'Etat aux entreprises touristiques en difficulté. Nous avons l'impression que cet appui se limite aux mois de mars et avril alors que toute la saison paraît menacée. Qu'en est-il au juste ?

Nous avons parlé de soutenir les entreprises touristiques qui ont vu leur chiffre d'affaires chuter aux mois de mars, avril en prenant en considération la différence avec les réalisations de la même période en 2019 et qui était une bonne année touristique. Maintenant celles dont la saison touristique démarre au mois de mai ne seront pas exclues si le recul de leur chiffre d'affaires est avéré.

Il faut comprendre que **la philosophie de l'aide du gouvernement, qui a facilité l'acquisition des prêts en offrant des garanties aux organismes financiers, vise en premier lieu à éviter le chômage et la perte d'emplois.** Nous devons préserver notre tissu touristique pour le redémarrage du secteur et éviter de mettre nos concitoyens dans une situation où ils seraient incapables de subvenir à leurs besoins.

En tout état de cause, le ministère traitera au cas par cas des entreprises en difficulté et qui n'ont pas pu accéder aux aides de l'Etat. Il s'agit de celles qui en ont besoin et qui sont éligibles.

Les mesures d'accompagnement visent à aider les professionnels à dépasser ce cap difficile, il est donc normal que ceux qui souffrent en profitent.

“ La pandémie a mis en lumière nos insuffisances, elle servira aussi de déclencheur pour notre mue

Aujourd'hui, on parle d'un nouveau monde post-Covid-19 et le tourisme n'y échappe pas. Fini les grands rassemblements du tourisme de masse et les regroupements de centaines de personnes. Les produits touristiques sont aujourd'hui conçus pour satisfaire un plus petit nombre et leur offrir une meilleure qualité. Êtes-vous préparé à cette nouvelle ère touristique ?

J'ai débarqué au ministère avec une stratégie toute prête et une nouvelle vision pour le secteur touristique. Le but de

ma démarche est en premier lieu la diversification du produit touristique. La pandémie a mis en lumière nos insuffisances, elle servira aussi de déclencheur pour notre mue.

Le tourisme de masse, comme il est aujourd'hui présenté et vécu, doit évoluer et tendre vers un tourisme bien plus engagé d'un point de vue environnemental et culturel. Même notre produit phare qui est le balnéaire doit être revu parce qu'épuisé. La diversification de nos produits touristiques aura pour objectif d'étendre la saison touristique sur toute l'année.

Quand on vit dans un pays plein d'histoire dont les vestiges couvrent tout le territoire national et qui est doté de sites naturels impressionnants d'originalité et de beauté avec un soleil qui brille les 10 mois de l'année, pourquoi devons-nous subir la saisonnalité ?

Les touristes locaux peuvent faire des vadrouilles et des excursions découvertes et choisir de passer une ou deux nuits dans un hôtel, et les internationaux qui achètent leur séjour peuvent sortir des unités d'hébergement pour découvrir des sites naturels et culturels.

J'ai personnellement eu deux réunions avec mes homologues depuis ma prise de poste. L'une avec le ministre de la Santé pour

parler du confinement et de la gestion de la phase Covid-19, et l'autre avec la ministre de la Culture et son équipe avec lesquels nous avons (ici même au ministère) discuté du développement du produit touristique culturel.

Il y a un grand soutien de l'Union européenne pour le programme « Tunisie, notre destination », et malgré les déboires du secteur culturel avec les risques inhérents à l'organisation des festivals et leur annulation, à cause de la pandémie, nous sommes engagés à offrir une panoplie de produits culturels.

Le tourisme de demain sera axé sur la culture, la nature et l'environnement, l'agriculture, l'écologie et bien sûr un balnéaire repensé. Nous allons diversifier nos produits et nos marchés. Nous devons répondre à la demande et enrichir notre offre pour la proposer à nos partenaires.

Le tourisme doit être durable et non de masse comme celui que nous observons dans certaines villes ou régions

La crise actuelle, l'arrêt de toutes les activités touristiques, c'est une occasion unique pour prendre du recul, proposer des changements et redéfinir les modalités de voyage dans une optique de qualité et non de quantité.

Le tourisme doit être durable et

non de masse comme celui que nous observons dans certaines villes ou régions. Il s'agit de trouver un équilibre entre la préservation des écosystèmes et les réalités économiques. En clair, **il s'agit d'un tourisme intelligent où la découverte de l'autre et des vertus humaines prend le dessus sur la frénésie de simples défoulements ou changement de cadre.**

Nous voulons offrir à nos visiteurs l'opportunité de vivre de nouvelles expériences, soit un mélange savant entre la culture et la nature sans oublier la dimension humaine.

Promouvoir de nouveaux produits exige un budget conséquent pour faire campagne, en avez-vous les moyens ? Et les professionnels sont-ils prêts à participer ?

Je vous dirais en toute franchise que le budget destiné à la promotion a été réduit comme peau de chagrin. Tout le budget promotionnel dont nous-mêmes disposons peut être investi par un autre pays sur un seul marché. Il faut savoir que la conquête des marchés touristiques dépend du prix qu'on y met pour faire des campagnes publicitaires dans les grands médias, des affichages urbains et interurbains dans des lieux névralgiques, l'invitation de

leaders d'opinion et ainsi de suite.

Nous essayerons d'optimiser l'impact de nos campagnes malgré les limites de nos ressources. Toute aide et tout soutien de la part des professionnels seront les bienvenus, car promouvoir la destination, c'est aussi vendre leurs produits.

Est-ce par manque de moyens que l'ONTT n'invite plus des leaders d'opinions et des représentants internationaux du monde du voyage ?

Non. Ce volet-là nous l'assurons à merveille et ils sont nombreux ceux que nous invitons à découvrir nos produits touristiques et notre pays, mais il y a également la dimension PR à l'international basé sur notre relationnel et des personnes bien introduites dans les médias et les milieux décisionnels.

Cette dimension n'existe malheureusement plus et nous devons récupérer la donne. Il faut donner une autre image de notre site. La Tunisie n'est pas condamnée à faire du tourisme de masse. Nous avons les moyens d'offrir plus et mieux.

Concernant le volet PR, vous avez des Tunisiens très bien placés partout dans le monde et qui ne demandent qu'à aider leur pays. Pourquoi vous ne faites pas appel à eux ?

Tout d'abord parlons de notre offre. Il se trouve que pour que nous puissions exploiter notre réseau international pour promouvoir notre site, il faut disposer de produits haut de gamme pour leur donner de la matière et qu'ils peuvent défendre. Il se trouve que dans notre pays l'organisation d'événements prestigieux, de manifestations artistiques et de circuits culturels de haute facture n'est pas chose aisée tant c'est soumis à des réglementations complexes.

“ La Tunisie peut marquer son expérience démocratique, mais il faut réussir le packaging

Avant d'avoir choisi le réseau de l'événementiel, Dubaï n'était pas très connu à l'international, mais grâce à la vision de ses dirigeants et leur capacité d'anticipation, l'Emirat est aujourd'hui classé parmi les premières destinations touristiques internationales.

La Tunisie peut marquer son expérience démocratique, mais il faut réussir le packaging. Si nous vendons notre site en tant que pays tolérant, ouvert, riche en histoire et respectueux de toutes les religions et civilisations sans

tabous et sans jugements de valeurs, on viendra chez nous. Il ne faut jamais oublier que l'authenticité, l'originalité et les valeurs humaines conjuguées à la sécurité dans toutes ses dimensions sont les meilleurs arguments de vente.

Il n'y a pas que cela. L'environnement physique et humain compte également beaucoup, et la saleté que nous voyons quotidiennement dans les zones les plus fréquentées par les touristes, dont le Grand Tunis, ne donne pas une belle image de notre pays. Vous êtes aussi responsable puisque vous financez des municipalités qui ne font rien pour l'embellissement et la propreté des villes.

Le citoyen est aussi responsable de la propreté de son environnement direct, et là il faut sévir. Nous sommes un pays touristique et la propreté doit être exemplaire. Il n'empêche, les municipalités doivent assurer et assumer leur rôle à ce niveau-là.

Aujourd'hui, nous avons un nouveau ministre des Affaires locales, et puisque nous finançons toujours la propreté des villes touristiques, nous travaillerons ensemble pour remettre les choses d'aplomb. Nous pourrions même organiser le prix de la commune la plus propre, mais aussi organiser des opérations coup de poing comme celles

que l'on faisait auparavant pour imposer les règles d'hygiène et de propreté à respecter.

Nous pourrions, s'il le faut, créer un fonds pour préparer les villes à accueillir les saisons touristiques.

Aujourd'hui que le dossier du Protocole sanitaire est bouclé, nous ne comptons pas nous croiser les bras attendant que les touristes nationaux et internationaux nous tombent du ciel, mais tout au contraire mettre toutes les chances de notre côté pour les accueillir dans le meilleur des cadres. Et quand je parle de cadre, je parle aussi de l'hygiène et de la propreté. Il est indigne de laisser le Grand Tunis dans cet état de saleté, sachant que la capitale est le miroir du pays et un des points d'attraction du tourisme.

Nous n'avons pas le droit de laisser des points noirs dans les grandes artères, dans les rues, ou sur des places centrales ou autres. Nous comptons travailler sur le tri avec nos hôtels pour aider les agents de propreté et arriver à solutionner le problème des dépotoirs. Il faut mettre en place une stratégie pour résoudre ce genre de problèmes profonds en prenant des mesures structurelles et ne pas faire du surplace. Nous avons 5 ans pour le faire.

WMC: Cela fait dix ans que dans le pays, berceau des «printemps arabes», aucun changement notable n'a été observé. Tout au contraire, des institutions "désinstitutionnalisées", une économie en berne et l'environnement physique jouant un rôle majeur sur l'état de santé des citoyens et facteur important dans la promotion du site Tunisie en tant que destination touristique safe, laisse à désirer. Ne pensez-vous pas que le pays ne peut plus supporter des décideurs publics qui jouent aux sapeurs-pompiers sans s'attaquer à l'essentiel ?

Mohamed Ali Toumi : En ce qui me concerne, je compte m'y mettre tout de suite, maintenant que notre stratégie Covid-Safe est définitivement mise en place à même de nous assurer une saison touristique réussie.

Comme toute réforme structurelle, une stratégie pour le tourisme privilégie le long terme pour entrevoir des effets permanents. Les atouts de la Tunisie, si les réformes sont engagées rapidement, peuvent en faire une destination touristique de choix pas seulement dans le pourtour méditerranéen mais dans le monde.

Je vous ai déjà parlé de mes ambitions pour une mue touristique tant au niveau des produits qu'à

celui de la gestion du secteur par l'Etat. Une gestion qui doit être cohérente et harmonieuse impliquant les professionnels, car le secteur, repartant sur de nouvelles bases, doit être un vecteur de croissance.

Le tourisme, et nous n'apportons rien de nouveau à ce propos, est un secteur transversal qui touche toutes les activités économiques, d'où l'importance d'une approche intégrée dans la mise en place des stratégies.

Le secteur doit être un acteur de développement, et nous comptons en débattre avec tous les départements ministériels concernés, à savoir Transport, Culture, Environnement et Affaires locales- avec lesquels nous discuterons ensemble des instruments à mettre en place pour offrir la meilleure image de notre pays et des produits de haute qualité. Mais il y a aussi les municipalités qui doivent jouer un grand rôle dans ce cadre.

Pour ce faire, des projets de loi allant dans ce sens seront proposés aux législateurs.

Le tourisme doit être un facteur d'inclusion sociale car il est très demandeur en main-d'œuvre dans différentes activités et

pas seulement dans l'hôtellerie, la restauration ou les centres d'animation, mais aussi dans l'artisanat et la culture.

Les réformes que nous comptons engager toucheront toutes ces thématiques.

Vous parlez de main-d'œuvre alors que l'une des institutions dédiées à la formation des personnels touristiques n'est plus aussi performante qu'auparavant !

Il n'y a pas que Sidi Dhrif. A mon arrivée au ministère, j'ai trouvé que l'Agence de formation aux métiers de tourisme était sans directeur général. Deux jours après, j'ai organisé une réunion avec les hauts cadres de mon département pour mettre en place un programme de restructuration de tous les centres de formation dédiés au tourisme.

Et comme vous avez parlé de réformes structurelles, l'une que je compte engager est un partenariat public/privé dans les centres de formation.

Il faut savoir que nos jeunes qui partent à l'étranger sont très demandés parce que très qualifiés. Des formations à la carte destinées aux pays demandeurs pourraient œuvrer à résorber le chômage des diplômés des écoles hôtelières dont les cursus doivent être adaptés à l'ère du

temps et la métamorphose du secteur touristique de par le monde.

Prenons l'exemple du tourisme de plaisance. Le secteur est très porteur, la Méditerranée est saturée alors que nous avons de très beaux ports de plaisance et des marinas en état de délabrement, lesquelles marinas, si elles étaient rénovées, pourraient offrir un produit haut de gamme aux plaisanciers.

Il s'agit d'un grand potentiel. Aujourd'hui, je planche sur tous les textes de lois qui s'y rapportent dans l'espoir de restructurer et booster ce secteur et d'attirer des touristes haut de gamme.

“ Du nord au sud, la Tunisie regorge de richesses naturelles et culturelles. Ce qui nous manque ? Ce sont les labels

L'activité de la plaisance exige un savoir-faire particulier auxquels nos jeunes doivent être formés. Dans notre pays, on trouve par-

tout des marinas, à Gammarth, à Sidi Bou Saïd, à Bizerte, à Monastir, à Sousse, et le reste doit suivre en matière de commodités et de service de grande qualité pour en faire de hauts lieux pour l'accueil d'une clientèle haut de gamme.

Les touristes sur leurs yachts débarquent pour trouver des restaurants, découvrir les villes, les centres culturels, les golfs, etc. Les personnels formés aux plus grands standards internationaux doivent suivre.

Du nord au sud, la Tunisie regorge de richesses naturelles et culturelles. Ce qui nous manque ? Ce sont les labels. Il faut labelliser notre produit touristique et axer sur ses spécificités, sa beauté et son originalité. Tunis peut être un hub pour les congrès internationaux et un centre d'attraction pour les grands événements.

Cependant, cela nécessite de salles de congrès qui répondent aux normes internationales ; et elles existent puisque la tendance, heureusement, après la Covid-19 est la réduction du nombre de congressistes. Elles sont toutefois peu connues, notre rôle est donc de faire en sorte que le monde les découvre et s'y intéresse.

Commercialiser le tourisme balnéaire, oui, mais préserver notre écosystème est aussi important, nous essayerons de vendre un

tourisme soucieux des équilibres environnementaux.

Vous pensez pouvoir accueillir des touristes de cette qualité avec la schizophrénie sociale qui règne et des agents de police qui peuvent débarquer dans un hôtel pour demander à un touriste, c'est qui la personne qui l'accompagne et qu'est-ce qu'elle fait avec lui ? Ce sont des questions qu'on ne pose pas dans d'autres pays même ceux du Golfe arabe ?

Vous avez raison, nous avons une certaine ambiguïté culturelle et du mal à nous ouvrir sur l'autre sans juger et sans condamner. Maintenant, il faut qu'on prenne les décisions qu'il faut pour mettre fin aux dépassements des uns et autres lorsqu'ils attaquent la vie privée de nos hôtes. Il faut assurer toutes les conditions de réussite pour le tourisme, et ce depuis l'accueil des touristes à l'aéroport jusqu'à leur départ.

Il y a une sorte d'hypocrisie de laquelle nous devons nous départir : personne ne menace notre culture ou notre religion qui ne sont pas si fragiles que ça. Nous sommes un pays historiquement ouvert et tolérant et l'aspect identitaire ne doit pas être utilisé comme argument de fermeture sur nous-mêmes.

Voyez ce qui se passe à Dubaï mais surtout en Arabie saoudite qui vient de lancer le visa touristique et d'alléger certaines conditions de voyage au Royaume. Aujourd'hui, notre combat est économique et le tabou est cause de famine et de blocage économique.

Les touristes viennent ici pour découvrir notre culture et nos spécificités, pourquoi ne pas intégrer cette composante dans la panoplie de nos produits touristiques. **Kairouan peut être un pôle pour le tourisme religieux. Nous devons capitaliser sur son islam tolérant. Le "Contrat kairouanais" était une révolution en son temps et a donné à Bourguiba l'argument pour mettre fin à la polygamie. Il faut en faire un outil promotionnel. Pourquoi ne pas créer le circuit des mosquées, des sites religieux, des marabouts et des saints ?**

Il faut reprendre les circuits culturels. Je connais un professionnel du tourisme qui a ouvert un hôtel à Sbeitla. Il est très content. Vous savez que cette petite ville regorge d'un patrimoine culturel extraordinaire qui gagnerait à être connu par les nationaux et les étrangers.

Il y a aussi les maisons d'hôtes à Siliana, au Kef, Bizerte, Tozeur, Béja, Tabarka, Djerba... Elles sont très sollicitées. Les clients y sont choyés et bien accueillis.

Pour un tourisme de qualité, il faut un transport de qualité. Qu'en est-il pour la Tunisie?

Nous avons malheureusement de grands problèmes avec la compagnie battant pavillon national. Je préfère éviter les comparaisons, mais il faut se mettre en tête qu'offrir des services de qualité servent en premier lieu à fidéliser les clients et à promouvoir une destination.

A l'aube du tourisme dans notre pays, Tunisair était un des fleurons des compagnies arabes et méditerranéennes. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

Lorsque les Emiratis ont investi des sommes colossales dans leur compagnie aérienne (Emirates Airways, ndr), ils visaient à faire de leur pays une destination touristique de choix. Ils ne voulaient plus être qu'une escale pour les destinations lointaines et d'une seule nuit de repos pour les longs trajets. Les voyageurs ont alors commencé à découvrir

Dubaï, devenue une destination de choix, et y passer plusieurs nuitées.

“ Il faut de grands moyens pour être une destination touristique de premier choix.

Avez-vous les moyens de votre stratégie promotionnelle ?

Les moyens doivent être au service de la stratégie lorsqu'elle est claire pour que tous ceux qui y adhèrent sachent où on les embarque. Dans notre ministère, nous allons, en premier, nous attaquer aux marinas.

Il faut développer les services pour les plaisanciers, et il y a toute une dynamique qui peut être créée sur les ports tunisiens. La clientèle est là.

Il y a aussi le programme du tourisme de circuits, et nous le ferons, sans oublier le tourisme local qui va reprendre bientôt et sera encouragé, lequel s'ajoutera au tourisme de voisinage mais aussi celui de santé.

Qu'en est-il du marché algérien ?

Tout à l'heure, je vous ai parlé de la diversification des produits. Nous comptons offrir aux touristes algériens un produit adapté à leurs besoins et répondant à leurs attentes. Les Algériens qui viennent chez nous ne sont pas encore satisfaits par ce que nous leur offrons.

Nous avons lancé une campagne de communication durant le mois de ramadan en Algérie. Elle n'était pas axée sur le tourisme mais sur la solidarité. Nous voulions dire aux Algériens que nous étions solidaires avec eux dans la crise de la Covid-19. Elle a été bien accueillie. Les Algériens viennent en Tunisie même pour un week-end, et nous devons leur offrir les meilleures conditions d'accueil

-36%

Les recettes touristiques se sont limitées à 1 milliard de dinars, à la fin du mois de mai 2020, en baisse de 36%, par rapport à la même période de 2019

depuis les passages frontaliers jusque dans les hôtels ou chez les commerçants également.

Nos relations avec l'Algérie sont plus fortes qu'une simple affaire de tourisme ou de rentrée d'argent. Et c'est pareil pour d'autres marchés touristiques également. **Aujourd'hui, il y a des touristes français à Djerba qui n'ont pas voulu être rapatriés ; c'est une grande preuve de confiance.**

Le capital du Tunisien est principalement humain. C'est cette aptitude à accepter l'autre, à bien le recevoir et à respecter la différence qui le distingue d'autrui. Nous sommes un pays accueillant. Il est évident que les choses ont relativement changé ces dernières années, mais je promets que, tant que je suis dans ce poste, je veillerai à reformer et réédifier ce secteur.

Il faut que les jeunes sachent que la principale richesse de notre pays est aussi la confiance que les autres peuvent nous témoigner. Il faut que la Tunisie soit dans les premiers rangs comme elle l'a toujours été. Je vais tout mettre en œuvre pour y arriver.

Propos recueillis par Amel Belhadj Ali

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

Exclusif

1^{ER} HORS-SERIE MAGAZINE

En édition numérique



LE MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE EN TUNISIE

Disponible
Partout dans le monde sur



ACTUALITÉS



Confinement ciblé : Phase III

“ **La date du 27 juin 2020 sera la date de réouverture des frontières** ”

La troisième étape du plan national de confinement ciblé, qui débute demain, jeudi 4 juin 2020 et se poursuit jusqu'au 14 juin 2020, se caractérise par l'augmentation de taux de reprise d'activité pour la fonction publique et les secteurs de l'industrie,

des services et de secteur BTP à 100%, selon les détails présentés par la ministre chargée des grands projets, Lobna Jribi.

Elle a rappelé lors d'une conférence de presse, tenue mercredi, à la Kasbah, la réouverture, jeudi, 4 juin 2020, des mosquées, des

hôtels, des restaurants de toute catégories, des cafés, des salons de thé et quelques activités culturelles.

Jribi a indiqué, en outre, **la reprise de l'activité des salles des fêtes, à partir du 4 juin, en gérant une capacité d'accueil de 50% et ce, jusqu'au 14 juin 2020** (date d'évaluation de la situation). Tandis que les activités des espaces de mariage ouverts se poursuivront normalement (capacité d'accueil de 100%), en respectant les mesures et procédures sanitaires.

Les déplacements entre les régions sont désormais autorisés

En ce qui concerne le transport et le déplacement entre les régions, la ministre a souligné que le respect par les familles des mesures préventives et l'interdiction des déplacements entre les régions du pays, notamment durant la période de l'Aïd al-Fitr, ont abouti à des résultats positifs dans le domaine de la lutte contre coronavirus, ajoutant que le respect des procédures sanitaires "nous a permis d'annoncer avec satisfaction la réouverture des déplacements entre les régions sans autorisation".

Il s'agit d'une occasion pour assurer la reprise de la vie normale,

à même d'assurer une reprise progressive également de la vie économique.

Quant aux activités sportives, elles reprendront le 8 juin 2020 sans la participation du public tout en respectant les mesures sanitaires décidées par le ministère de la Jeunesse et des Sports (disponibles sur son site web).

La date du 27 juin 2020 sera la date de réouverture des frontières, annoncée après la tenue récemment de la commission nationale de lutte contre le coronavirus sous la présidence du Chef du Gouvernement avec la détermination des conditions et mesures à prendre jusqu'au 14 juin 2020, a-t-elle rappelé, précisant qu'elles sont liées à la situation sanitaire en Tunisie et à l'étranger.

En ce qui concerne le programme de rapatriement des tunisiens bloqués à l'étranger, il débutera, selon la responsable, à partir le 14 juin 2020, selon un calendrier annoncé par le ministère du transport tout en accordant la priorité aux étudiants et aux Tunisiens résidents ayant perdu leur travail à cause de la crise sanitaire ainsi qu'aux Tunisiens non résidents à l'étranger.

Jribi a estimé que la troisième étape de confinement ciblé, qui s'est

déroulée en trois étapes à partir du 4 mai 2020, s'est bien passée grâce aux efforts déployés par toutes les parties intervenantes à savoir : le personnel médical et paramédical, les cadres d'Etat, les structures de la société civile, les organisations nationales et les médias.

Elle a, par ailleurs, indiqué que le 14 juin 2020 sera la date de révision des conditions afin, de conférer plus de souplesse aux mesures de confinement, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire en Tunisie et à l'étranger.

24.812

Depuis le 21 mars jusqu'au 29 mai 2020, 24 812 ressortissants tunisiens ont été rapatriés dont 17 802 par voie aérienne et 7 010 par voie terrestre. A leur arrivée, ils ont été soumis à l'isolement sanitaire hébergés dans des espaces aménagés aux frais de l'Etat tunisien.



Meilleures destinations touristiques post-Covid-19

La Tunisie dans le Top 7 mondial

Le magazine américain Forbes classe la Tunisie et six autres pays à même de se positionner comme "les meilleures destinations touristiques dans le monde dans l'après-Covid-19". Outre la Tunisie, il s'agit, de l'Éthiopie, de l'Iran, de Myanmar (anciennement Birmanie), la Géorgie, les Philippines et la Slovaquie.

Au passage, le magazine rappelle que la Tunisie est un pays ouvert sur les côtes sud de la Méditerranée, disposant de monuments historiques et d'une cuisine maghrébine appréciée. C'est une destination touristique privilégiée se distinguant également par une riche culture maghrébine. D'ail-

leurs, le pays a réussi à accueillir plus de 9 millions de touristes en 2019.


Pour ce qui est de la pandémie du coronavirus, Forbes, rappelle que la Tunisie fait partie de ces rares pays les moins touchés par le virus, et ce bien que géographiquement très proche des pays

les plus touchés en Europe (un peu plus de 1 000 cas dont la plupart ont guéri).

Compte tenu de cette situation favorable, le ministère tunisien du Tourisme a édicté, dans le cadre de la stratégie des pouvoirs publics visant la réouverture des établissements touristiques, de mettre en place un protocole sanitaire que doivent respecter toutes les unités hôtelières.

Forbes propose aux touristes qui souhaitent venir en Tunisie de visiter les côtes méditerranéennes du pays, considérées comme des sites attractifs avec leurs plages sablonneuses...

Mais pour les férus d'histoire et des civilisations humaines, les monuments de Carthage représentent l'un des plus riches sites en trésors qui méritent d'être visités, sans oublier le Sahara tunisien avec ses vestiges des habitations berbères.

A rappeler que le gouvernement tunisien projette la réouverture de la circulation entre les gouvernorats à partir du 4 juin 2020, signe de rétablissement de la situation sanitaire dans le pays, en attendant la réouverture des frontières prévue pour le 27 courant. 



Afrique du nord

Pour une croissance économique partagée

" Pour une relance post-Covid, les pays du Maghreb et d'Afrique du nord gagneraient à emprunter le chemin de la coprosperité et à jeter les bases d'une croissance économique partagée " estime l'ancien ministre de l'Economie et des Finances Hakim Ben Hammouda.

Intervenant à un webinaire organisé, mercredi, par l'AHK sur le thème " Le Maghreb face au COVID-19: Impacts et opportunités pour l'économie ? ", il a souligné que " les pays d'Afrique du nord sont confrontés, à cause de la crise sanitaire du coronavirus, à la plus grande récession depuis leur indépendance".

" Face à cette absence de mémoire de gestion de crises graves, aux marges de manœuvres budgétaires réduites et à la faiblesse de l'appui international, ces pays ont opté pour des politiques conventionnelles favorisant une approche comptable qui réduit la gestion de la crise à la gestion des grands équilibres macroéconomiques, avec pour seule variable d'ajustement la réduction de l'investissement public, ce qui pourrait aggraver davantage la crise " a-t-il ajouté.



Toujours selon lui, "une relance post-covid nécessite des politiques économiques innovatrices en rupture avec les anciens dogmes, davantage de courage et une remise en cause des chaînes de valeurs globales en faveur d'un retour vers des chaînes de valeurs plus régionales".

" La globalisation telle qu'on l'a connue jusqu'aux années 2009-2010 n'est plus à l'ordre du jour.

Nous nous dirigeons plutôt vers une globalisation tirée par les zones de croissance et les zones d'échanges".

Ben hammouda pense, par ailleurs, " qu'en dépit de la situation pas très reluisante à très court terme, les pays du Maghreb et d'Afrique du Nord ont toujours des raisons d'espérer à moyen et long termes, si une logique de partage de croissance est favorisée".

Pour le cas de la Tunisie, l'ancien ministre a souligné " que le pays a connu deux décennies de perdues en termes de politiques publiques. Mais il y avait cependant un secteur privé très dynamique qui a réussi à se distinguer. Toutefois, contrairement au cas marocain où la transition de l'économie vers des secteurs plus innovants a été prise en charge par les politiques publiques, le secteur privé tunisien n'a pas été porté par des politiques publiques claires et encore moins par des institutions financières capables de soutenir sa transformation ".

“ Pour les pouvoirs publics du pays, c'est maintenant l'heure de l'examen

Pour l'après-covid, Ben Hamouda a considéré que " **les mesures d'accompagnement mises en place par le gouvernement restent insuffisantes et qu'un vrai plan de relance doit se faire en dehors de la sphère bureaucratique qui donne souvent lieu à des plans déconnectés de la réalité économique** ".

“ Il faut faire attention aux faux départs «

" Pour les pouvoirs publics du pays, c'est maintenant l'heure de l'examen. C'est maintenant l'heure de mettre en place des politiques économiques en phase avec la réalité économique nationale et globale et c'est maintenant aussi l'heure de réfléchir à l'avenir longtemps sacrifié pour des considérations du moment " a-t-il soutenu.

Pour sa part, le chef économiste et directeur de la recherche au Groupe Allianz, Ludovic Subran a indiqué que " la reprise post-covid pour les pays du Maghreb dépendra de la pertinence, de la force et de la crédibilité des politiques publiques à mettre en place. ".

Subran a, en outre, déclaré que " la Tunisie doit redoubler d'efforts pour profiter de la fenêtre qu'offre la crise sanitaire du coronavirus, en mettant en place une vraie politique d'accompagnement pour certains secteurs en termes de recherche et développement surtout, en redynamisant certains secteurs en sous-production et en saisissant les opportunités de co-développement ".

" La Tunisie devrait aussi réussir à faire valoir son capital humain pour attirer les secteurs les plus " délocalisables ". Elle pourrait aussi penser à mettre l'accent sur une dimension verte qui rendrait son économie beaucoup plus attractive au regard des nouvelles exigences environnementales ".



Chômage

Le taux de chômage a atteint 15,1% au cours du premier trimestre de l'année 2020, pour la première fois depuis une année et demi, selon l'Indice de l'emploi et du chômage publié samedi 30 mai 2020 par l'Institut national de la statistique (INS) sur son site web.



ENTREPRISES & SECTEURS



15 milliards de dinars dans le circuit formel

L'essentiel de la liquidité en Tunisie circule dans le circuit formel contrairement aux informations relayées par certaines parties, a assuré, mercredi, le gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), Marouane Abassi, précisant que cette liquidité est actuellement estimée à 15 milliards de dinars.

" Il y a presque un milliard de plus de liquidité sorti des banques durant ces deux derniers mois, et ce, en raison de la pandémie de Covid-19 qui a provoqué un mouvement de panique chez les citoyens ", a-t-il indiqué lors d'un webinaire organisé par l'Institut des Hautes Etudes sur le thème " De la tempête pandémique au sauvetage de l'entreprise : la bouée de sauvegarde monétaire ".

«Avec la crise, les citoyens ont eu peur de ne pas pouvoir retirer de l'argent»

Interrogé par l'universitaire Tahar El Almi sur la possibilité de mettre en place une mesure visant la refonte de la politique financière via notamment un changement de billets, le gouverneur a fait savoir qu'il vient d'envoyer une note dans ce sens approuvée par le conseil d'administration de la BCT et adressée au gouvernement.

D'après lui, le cash circulant dans l'activité informelle (contrebande, blanchiment d'argent) est évalué,

aujourd'hui à seulement 4 milliards de dinars.

Sur ces 4 milliards de dinars, a-t-il dit, 2 milliards de dinars circulent dans les zones frontalières (Libye et Algérie) et sont donc utilisés dans le commerce transfrontalier. Sur la question d'envisager une amnistie fiscale pour les personnes exerçant dans le secteur informel afin de ramener le cash dans le circuit bancaire comme c'est le cas en Algérie, le gouverneur de la BCT a souligné que c'est le Groupe D'action Financière (GAFI) de la Région Mena qui doit trancher cette question.

Et d'expliquer : Même si la Tunisie est parvenue à sortir de la liste grise du GAFI qui englobe les pays considérés comme étant exposés au blanchiment

d'argent et au financement du terrorisme, il n'en demeure pas moins qu'elle reste soumise aux réglementations instituées par cet organisme.

Il est impératif, a-t-il ajouté, de discuter d'une telle mesure au préalable avec le GAFI Mena.

Selon lui, l'Algérie a été considéré par le GAFI comme un pays exposé au blanchiment d'argent lorsqu'elle a adopté l'amnistie fiscale.

Prix du pétrole

Il est passé de 31,8 dollars en mars à 18,5 dollars en avril 2020.

Au cours du mois de mai, le cours du baril a atteint 29 dollars, suivant une tendance haussière, et atteignant le niveau de 36,9 au mois de juin 2020.



Banque Centrale

Accès des entreprises résidentes aux sources de financement extérieur

La Circulaire n°2020-13 du 02/06/2020 - a introduit un relèvement des plafonds des crédits en devises pouvant être librement contractés par les sociétés résidentes et a prévu l'introduction des organismes de rating spécialisés dans la notation des sociétés de micro finance permettant d'améliorer l'accès de ces dernières à des ressources extérieures en devises.

La Banque centrale de Tunisie (BCT) vient de publier, le 03/06/2020 la circulaire numéro 2020-13 du 02/06/2020 portant sur la révision des conditions réglementaires d'accès des entreprises résidentes aux sources de financement extérieur dans le sens d'une flexibilité plus accrue et à leur permettre de renflouer leurs trésoreries en devises ou en dinar.

Ces mesures s'articulent principalement autour des trois axes suivants :

- Le relèvement des plafonds des crédits pouvant être obtenus

librement, ce qui est de nature à renforcer le pouvoir de négociation des entreprises résidentes en la matière et à leur permettre de saisir les opportunités qui se présentent ;

- La confirmation de la liberté de conclusion des conventions de crédits pour les entreprises ayant la garantie de l'Etat tunisien ;

- L'introduction des organismes de rating spécialisés dans la notation des sociétés de micro finance permettant d'améliorer l'accès de ces dernières à des ressources extérieures en devises, vu leur rôle, de plus en plus important, dans la mobilisation et la diversification des ressources de financement de l'activité économique en Tunisie.

Les agences de rating spécialisées dans la notation des sociétés de micro finance prévues par la circulaire sont les suivantes : « MicroRate », « Micro-Credit Ratings International Limited (M-Cril) » et « Micro Finanza Rating (MFR) ».

Aussi, il y a eu le relèvement des plafonds des emprunts pouvant être contractés librement comme suit :

1- Pour les emprunts remboursables sur un an :

- de 10 MDT à 25 MDT par année civile pour les banques et les établissements financiers agréés dans le cadre de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 ;

- de 3 MDT à 10 MDT par année civile pour les autres entreprises, y compris les sociétés de micro-finance, agréées dans le cadre du décret-loi n° 2011-117 du 5 novembre 2011.


2- Pour les emprunts remboursables sur une période dépassant un an :

- de 10 MDT à 50 MDT par année civile, pour les entreprises, y compris les sociétés de microfinance susvisées, cotées en bourse ou ayant obtenu une notation auprès de l'un des organismes de notation figurant sur la liste jointe à la circulaire ;

- de 3 MDT à 30 MDT par année civile, pour les entreprises, y compris les sociétés de micro-finance susvisées, non cotées en bourse et n'ayant pas obtenu une notation auprès de l'un des organismes de notation figurant sur la liste suscitée.

Parallèlement, il est à noter que les banques et les établissements financiers, cotés en bourse ou ayant obtenu une notation auprès de l'un des organismes de notation figurant sur ladite liste, continuent à bénéficier du déplafonnement des emprunts contractés.

Il est à rappeler que l'accès des entreprises résidentes aux sources de financement en devises auprès de non-résidents a été consacré depuis 1993 avec l'adoption de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°93-16 du 07 Octobre 1993. Depuis, plusieurs révisions ont été introduites afin de mieux répondre aux exigences de l'activité économique desdites entreprises.

Ces crédits peuvent prendre différentes formes, telles que les crédits acheteurs, les crédits fournisseurs, les crédits financiers, les crédits leasing, les avances en comptes courants associés, etc. Ils doivent être assortis des meilleures conditions prévalant sur le marché. Le remboursement du principal, le paiement des intérêts et des charges applicables s'effectuent librement, à travers l'intermédiaire agréé domiciliaire de la convention de crédit. 

Tunisair, -30%

Les réalisations du premier trimestre 2020 comparées à celles de la même période de 2019 dégagent les tendances suivantes :

- Baisse du nombre de passagers toutes activités confondues de 30%
- Baisse des revenus du transport de 28%.
- Baisse des charges de personnel de 8%.
- Augmentation de l'utilisation journalière des avions de 1%.
- Augmentation de la ponctualité de la flotte de 12%.
- Baisse des dépenses en carburant de 35%.



Transport aérien tunisien

Le SOS de l'IATA

L'Association du transport aérien international (IATA) demande le gouvernement tunisien à fournir d'urgence des mesures d'aide financière à l'industrie aéronautique du pays afin d'atténuer les effets de la crise de la Covid-19 sur l'économie du pays.

L'IATA estime que les revenus générés par les compagnies aériennes sur le marché tunisien chuteront de 0,6 milliard de dollars en 2020, soit 47% en dessous des niveaux de 2019. Cela met en péril 92 700 emplois

tunisiens et 1,2 milliard de dollars du PIB tunisien, qui sont générés par l'aviation et sa chaîne d'approvisionnement ainsi que par le tourisme dépendant du transport aérien.

Muhammad Albakri, vice-président régional de l'IATA pour l'Afrique et Moyen-Orient, explique pourquoi son organisation lance cet appel au gouvernement : «L'économie tunisienne est fortement dépendante du tourisme. Le transport aérien est essentiel pour assurer la connectivité et

soutenir le tourisme, qui est un moteur économique clé pour le pays. Le gouvernement a introduit de larges mesures d'allègement fiscal, mais étant donné le rôle central que le transport aérien et le tourisme jouent dans l'économie tunisienne, une attention particulière doit être accordée à la fourniture d'allègements spécifiques à l'aviation».

Dans ces conditions l'IATA estime que le gouvernement devait envisager des mesures d'allègement financier spécifiques à l'aviation

pour s'assurer que le secteur sera apte à conduire la reprise. Il peut s'agir de tout ou partie des éléments suivants:

Soutien financier direct aux transporteurs de passagers et de fret

Allègement financier sur les redevances et taxes d'aéroport et de contrôle du trafic aérien (ATC)
Réduction, annulation ou report des taxes et frais imposés par le gouvernement.

«Alors que nous envisageons de redémarrer l'industrie, nous appelons le gouvernement à fournir les secours nécessaires pour assurer une reprise en douceur et rapide des secteurs du transport aérien et du tourisme, car ils sont des moteurs clés de l'économie tunisienne. Nous comptons également sur le gouvernement tunisien pour faciliter l'accélération de la mise en œuvre et de la modernisation nécessaires des programmes et mécanismes de distribution des compagnies aériennes dans le secteur du transport aérien. Permettre la modernisation à travers divers processus se traduira par une reprise plus rapide et une plus grande compétitivité pour le marché tunisien qui a toujours été l'un des principaux pays du tourisme en Afrique et au Moyen-Orient», a déclaré Albakri.

Reste maintenant à savoir si Fakhfakh et son gouvernement vont donner suite à cette demande de l'IATA. Car ce n'est pas gagné, sinon pourquoi attendre de l'IATA un appel de sauvetage de l'aviation tunisienne, en général, de Tunisair, en particulier?

Il a continué à bien fonctionner, et ce, suite principalement à l'intérêt des opérateurs à faire exécuter les retraits d'huile d'olive qu'ils avaient contractée de la Tunisie avant cette crise, souligne l'Office.


Cela peut également s'expliquer par le fait que le gouvernement a classé le secteur de l'huile d'olive parmi les secteurs économiques concernés par la continuation des activités en période de confinement généralisé, ajoute la même source.

Par ailleurs, l'ONH a fait savoir que les aides au stockage privé d'huile ainsi que le bon comportement des exportations tunisiennes ont provoqué une baisse à court terme de l'offre d'huile de la Tunisie.

L'activation des mesures du stockage privé a concerné un volume de 46 mille tonnes pour les appels d'offre des mois de février et mars en attendant les résultats du troisième et dernier appel d'offre.

Cette action a permis une reprise des prix au cours des mois de Février à avril sur les marchés nationaux, observe l'Office.

La Tunisie projette d'exporter 250 mille tonnes de l'huile d'olive pour des recettes dépassant la barre de 2 milliards de dinars, sur un volume total de production record estimé cette saison à 350 mille tonnes, avait déclaré le Président Directeur Général de l'ONH, Chokri Bayouh, en avril dernier à l'agence TAP.

Durant la campagne 2019/2020, la Tunisie a enregistré une production record, avoisinant les 350 milles tonnes. 

+5 milliards de dinars

Au regard des premières estimations sur l'impact du coronavirus sur le pays, il importe d'allouer une enveloppe supplémentaire de 5 milliards de dinars au budget de l'Etat, outre les financements inscrits dans le budget de 2020.



Huile d'olive

Marché international

A l'échelle internationale, les prix durant les dernières semaines se maintiennent, avec une légère baisse en Espagne.

La situation des énormes stocks détenus en Espagne continue de conditionner le marché mondial de l'huile d'olive, avec des perspectives d'excellente production pour la prochaine campagne.

Les stocks totaux ont atteint 1 092 mille tonnes vers la fin d'avril. Le Conseil oléicole international a en effet certifié la baisse, en mai 2020, du prix de l'huile d'olive extra vierge espagnole en

dessous du seuil psychologique de 2 euros/kg, seuil qui pourrait déclencher une nouvelle vague baissière, surtout si les bonnes prévisions de production se confirment.

Les bons volumes de ventes globales en Espagne sur l'année ne parviennent pas à améliorer les prix, mettant la pression sur toute de la filière oléicole.

Les prix de l'huile d'olive sont actuellement affectés par la crise sanitaire du COVID-19, qui génère des perturbations sur les marchés internationaux, ainsi

qu'une baisse de la consommation due à la fermeture des restaurants et la contraction du tourisme dans le monde.

La production européenne d'huile d'olive s'élève à 1,89 million de tonnes jusqu'en avril, et la Commission européenne prévoit une production communautaire pour toute la campagne 2019/2020 de 1 906 mille tonnes. (-15,7%), une consommation de 1 382 mille tonnes (-4,1%) et des stocks de fin de campagne de 693 mille tonnes (-11,5%).

Ennaki Automobiles élu «Meilleur Service Client de l'année 2020» dans la catégorie automobile

Ennaki Automobiles, premier importateur de véhicules neufs en 2018 et 2019, remporte à présent le label du « Meilleur Service Client de l'année 2020 » dans la catégorie automobile.

Ayant intégré la satisfaction client au cœur de sa stratégie, ce prix est un formidable encouragement mais aussi une responsabilité importante pour l'entreprise, car chaque client d'Ennaki Automobiles et de son réseau d'agences est en droit d'attendre une qualité de service irréprochable.

Cette consécration est le fruit des efforts conjugués de tous les employés de l'entreprise et de son réseau, porteurs d'une promesse de qualité envers tous nos clients.

Cette distinction de Meilleur Service Client de l'année 2020 s'appuie sur des feedbacks clients via les différents canaux de contact sur lesquels l'évaluation du secteur automobile a été réalisée (application digitale, étude CATI, visites mystères, réseaux sociaux, site web...).



Ennaki Automobiles tient donc également à remercier ses clients pour leur fidélité et leur indéfectible confiance et s'appuie sur eux pour maintenir une relation client connectée via les nouveaux leviers de différenciation offerts à travers la digitalisation.

Cette relation privilégiée s'est vue confortée dans le contexte sanitaire exceptionnel de la pandémie de Covid-19, durant lequel l'entreprise s'est mobilisée en assurant la continuité de ses services dans le respect des mesures d'hygiène recommandées et en lançant des initiatives innovantes comme les visites virtuelles des showrooms de ses marques commerciales ou l'extension de garantie pour certains clients.



Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

04/06/2020

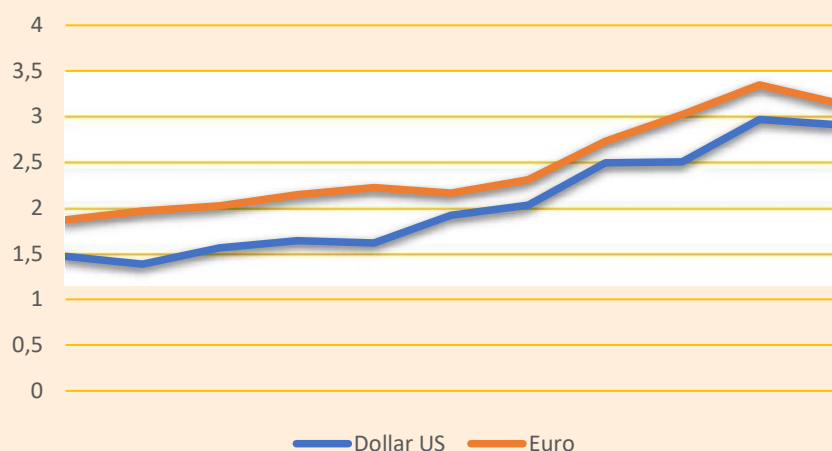
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2222
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,1135
DOLLAR DES USA	USD	1	2,8611
LIVRE STERLING	GPB	1	3,5805
YEN JAPONAIS	JPY	1000	26,2332
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	2,9381
FRANC SUISSE	CHF	10	29,7538
EURO	EUR	1	3,2072
DINAR LIBYEN	LYD	1	2,0265
Yuan Chinois	CNY	1	0,4012

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	2,8985	3,2519
6 MOIS	2,9441	3,3069

Cours de devises en dinar Tunisien

Evolution Mai 2010 - 2020



6,80%

TMM

05/06/2020



6,75%

TID

05/06/2020



6,80%

TMM

Mai 2020



5,00%

TRE

Juin 2020



22,205

Avoirs
en devise

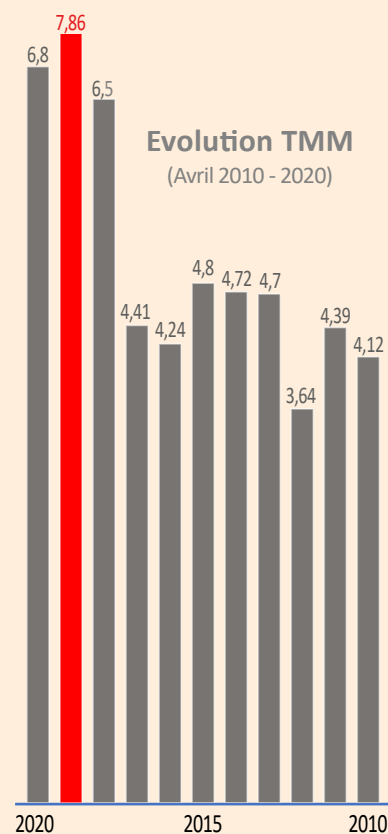
05/06/2020



141

Jours
d'importation

05/06/2020





VOTRE MAGAZINE
W M C
HORS SÉRIE
EST MAINTENANT
DISPONIBLE SUR



POUR 330MIL/JOUR
SEULEMENT



APPLICATION DISPONIBLE SUR



COMPOSEZ LE

***225#**

BIAT

Principaux indicateurs du bilan 2019

Au terme de l'exercice 2019, les dépôts de la clientèle de la BIAT ont enregistré une hausse de 12,9% à 12,997 milliards de dinars. Elle consolide ainsi sa position sur le marché avec une part de 17,3% en 2019 (contre 16,8% en 2018).

La structure des dépôts de la banque demeure parmi les plus favorables du secteur. La part des dépôts non ou faiblement rémunérés, représentant 54,4% du total des dépôts.

Les créances brutes sur la clientèle de la BIAT se chiffrent, au titre de l'exercice 2019, à 10.945 MDT, marquant une légère baisse de -2.0% par rapport à fin décembre 2018.

Leur part de marché hors crédits à l'Etat est passé de 13,6% à fin décembre 2018 à 12,1% à fin décembre 2019.

Les créances nettes à la clientèle se situent ainsi à 10.389 MDT, en baisse augmentation de 2,7%.

Au terme de l'année 2019, le Produit Net Bancaire totalise 956,9 MDT, s'inscrivant en hausse de 14,7%.

Les progressions de la marge en intérêts, de la marge en commissions et des autres revenus ont été respectivement de 16,5%, 8,4% et 16,3%. Représentant 56,2% du PNB, la marge en intérêts s'établit à 537,9 MDT, en accroissement de 16,5%. La marge sur commissions s'améliore de 8,4% pour s'établir à 198,6 MDT.

Le Résultat d'exploitation enregistre un accroissement de 27,3% à 449,6 MDT, les frais d'exploitation ont enregistré une hausse de 4% à 399,4 MDT.

Suite à cette évolution, le coefficient d'exploitation, au terme de l'exercice 2019, enregistre une amélioration de 4,3 points à 41,7%.

Au terme de l'exercice 2019, le Résultat Net de la BIAT ressort à 333,0 MDT, en augmentation de 30,7% par rapport à l'exercice 2018 (254,8 MDT). Depuis 2015 (RN de 151,6 MDT) le bénéfice de la banque a enregistré, au cours de ces cinq dernières années, une croissance moyenne annuelle de 21,7%.

Evolution des ratios de rentabilité

	2015	2016	2017	2018	2019
PNB Total Actif	5,4%	5,2%	5,2%	5,3%	5,9%
Résultat net / PNB	28,5%	32,0%	30,5%	30,5%	34,8%
Résultat net / FP (ROE)	19,7%	21,3%	20,6%	20,8%	22,6%
Résultat net / Total Actif (ROA)	1,5%	1,7%	1,6%	1,6%	2,0%

Les fonds propres et le ratio de couverture des risques

(En million de dinars)

	2015	2016	2017	2018	2019
Capital	170,0	170,0	170,0	170,0	170,0
Réserves	406,6	462,2	484,6	512,8	595,9
Bénéfices de l'année	151,6	190,1	214,0	254,8	333,0
Autres capitaux propres et résultats reportés	43,0	71,4	171,6	285,5	372,7
Capitaux propres *	771,2	893,8	1040,2	1223,1	1471,6

(*) Avant affectation du résultat de l'exercice

BIAT AGO

Nomination de Fadhel Abdelkefi au Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BIAT, organisée exceptionnellement à distance le 3 juin 2020, a décidé le renouvellement des mandats de membres du Conseil d'administration:

- Ismail Mabrouk,
- Karim Miled
- Hichem Driss
- Tahar Sioud (en tant que représentant des petits actionnaires)
- Sami Hachicha
- Mohamed Afif Chelbi
- Mehdi Sethom
- Jean Messenessi.

Il a également décidé la nomination de Fadhel Abdelkefi en tant que membre du Conseil d'Administration, et ce pour une période de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide ensuite d'allouer au Conseil d'Administration la somme brute de sept cent vingt mille (720 000) dinars à titre de jetons de présence pour l'exercice 2020. Le Conseil d'Adminis-

tration en décidera la répartition entre ses membres.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer, en outre, aux membres du comité d'audit, du comité exécutif de crédit, du comité des risques et du comité de nomination et de rémunération la somme brute de trois mille dinars par membre et par présence pour l'exercice 2020.

BIAT AGE

Augmentation de capital par incorporation de réserves

L'Assemblée Générale Extraordinaire, organisé à distance aujourd'hui 3 juin 2020, a décidé après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, d'augmenter le capital social de la banque de 170.000.000 à 178.500.000 dinars, par incorporation de réserves ordinaires d'un montant de 8.500.000 dinars et

l'émission de 850.000 actions nouvelles, de valeur nominale de 10 (dix) dinars chacune, à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour vingt (20) actions anciennes.

Les nouvelles actions portent jouissance à partir du 1er Janvier

2020.

L'AGE a également procéder à la mise en conformité des statuts de la banque avec les dispositions législatives en vigueur suite notamment à la parution de la nouvelle loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat des affaires.

Tunindex**6 649,72**Var. Année **-6,63 %**
29/5/2020**Tunindex 20****2 897,07**Var. Année **-7,40 %**
29/5/2020Volume semaine **26,796** MDTCapitalisation (avril) **21,25** Mds DTPER marché (avril) **9,59**

INDICES SECTORIELS

à la date du 05/06/2020

+ FORTES HAUSSES

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	4 432,47	-10,35%
8300	Banques	4 140,50	-11,04%
8500	Assurances	10 912,00	-5,40%
8700	Services Financiers	4 742,67	-3,02%
5000	Services aux Consommateurs	2 471,07	-5,41%
5300	Distribution	3 849,91	-5,58%
3000	Biens de Consommations	7 723,70	3,39%
3300	Automobile et équipements	1 294,52	-21,01%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	10 032,02	6,81%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 007,52	-6,57%
2000	Industries	1 104,11	-8,52%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	523,08	0,23%
1000	Matériaux de Base	2 895,16	-22,36%

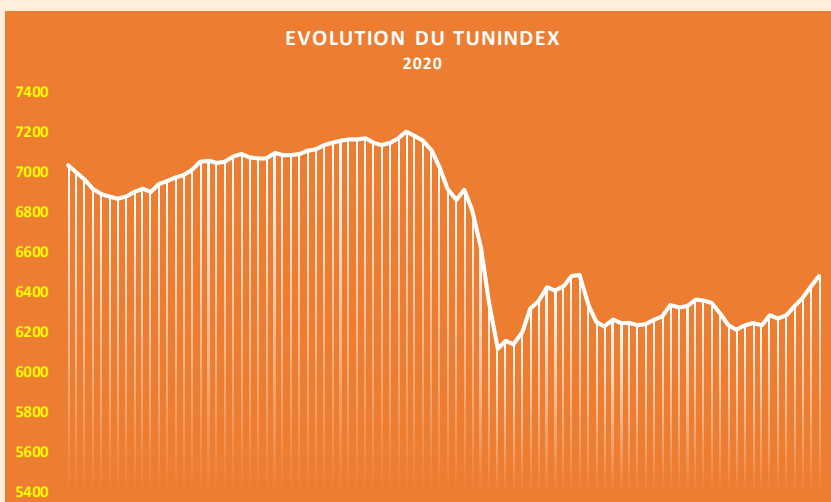
	CLOTURE	VAR. Hebdo
Attijari Leasing	11,440	13,71%
Carthage Cement	1,280	12,28%
Servicom	0,580	9,43%
UBCI	27,800	9,20%
Air Liquide Tsie	77,800	9,11%

+ FORTES BAISES

	CLOTURE	VAR. Hebdo
Sanimed	1,790	-7,73%
Star	115,490	-6,25%
Sopat	1,400	-5,40%
BTE (ADP)	8,390	-5,09%
Ciment de Bizerte	1,500	-5,06%

+ FORTS VOLUMES

	VOLUME (MDT)	% Volume Total
SFBT	3,017	11,26%
Lilas	2,812	10,49%
BH Assurances	1,873	6,99%
Carthage cement	1,514	5,65%
Delice holding	1,513	5,65%



Al Karama Holding

Cession d'un bloc majoritaire pouvant atteindre 78% du capital de la société Carthage Cement

Un bloc d'actions représentant au moins 58,2% et pouvant aller jusqu'à 78% du capital social de Carthage Cement sera cédé par voie d'Appel d'Offres international, a annoncé Al Karama Holding.

Et de préciser que l'Etat tunisien, Bina Corp et Al Karama Holding actionnaires majoritaires de la société Carthage Cement, ont décidé de procéder à la cession à un investisseur stratégique et /ou financier qui aura la capacité de gérer et de développer la société.



WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions** Visiteurs Uniques | + de **12 Millions** Visites | + de **23 Millions** Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

Kiosque Numérique WMC *nouvelle version*



- Des magazines, des Hors-séries, des Revues, des Documents et des eBook...
- Des nouvelles publications toutes les semaines...

[Cliquez ici](#)

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)



L'entreprise et l'approche stratégique

La Tunisie est entrain de vivre depuis le déclenchement de la révolution de 2011, c'est-à-dire depuis presque neuf ans, un problème structurel économique à savoir le chômage. Ce fléau est dû à la mauvaise situation économique qui s'est colorée d'une hausse des chômeurs de tout genre. Le nombre de ces chômeurs a atteint environ six cent mille d'individus dont plus du tiers sont des diplômés. Certains

de ces chômeurs ont plus de cinq dans le chômage.

Les causes sont multiples mais les plus importantes sont la fermeture de plusieurs entreprises étrangères opérant dans le cadre de la loi 72 ainsi qu'une partie d'entreprises publiques a subi des arrêts de production du fait des grèves.

Les perspectives économiques

en Tunisie ne sont pas prometteuses voire même sont sans espoir c'est-à-dire l'économie n'a pas encore trouvé le juste chemin qui mène à l'amélioration de la vie des citoyens.

L'espoir d'une relance économique est presque inexistant et les grandes sociétés et les hommes d'affaires importants ne se soucient pas de l'avenir du pays. Ces gens ne sont pas pour

une nouvelle démocratie car ils étaient les maîtres du pays. Ils ne sont pas prêts à accepter la démocratie fiscale. Ils ne veulent pas dépenser aucun sou.

Les disparités régionales continuent à se renforcer et à se creuser. Les politiques mises en œuvre ne sont pas adéquates et les stratégies qui ont lancé les propositions n'ont rien avoir avec le développement économique ; des propositions superficielles dont l'objectif essentiel est de calmer les protestations.

La croissance économique est passée de 10% en 2009 à 0% en 2015 et à 1,5% en 2016 et 2017 (les chiffres de 2018 et 2019 ne sont pas fiables).

La dette publique pourrait atteindre les 100 milliards de dinars en 2020; la production du phosphate et du pétrole ont fortement diminué pour plusieurs raisons, notamment grèves et autres sabotages. La majorité des indicateurs économiques ne se sont pas améliorés, certains se sont même détériorés.

L'amélioration de la situation est tributaire de l'amélioration du climat social, d'une part, et la stabilité sécuritaire, d'autre part. L'activité et la productivité de l'industrie demeurent encore entravées et handicapées par plusieurs contraintes sociales, sécuritaires et autres.

On parle d'amélioration d'indicateurs économiques, mais la vérité est complètement autre. La croissance à fin de 2020 ne dépassera pas le 1% voire nulle, selon les prévisions des organisations internationales spécialisées.

L'approche stratégique consiste à faire de la croissance un tremplin pour une nouvelle situation mieux prononcée que la précédente. En d'autres termes, il ne faut pas s'arrêter au stade de la croissance mais pousser davantage la croissance au-delà des possibilités pour pouvoir résister aux matraques de la concurrence internationale qui est partout.

Elle fait référence à toute décision concernant l'avenir tout en donnant la priorité aux futures relations avec son développement économique.

En effet, certains n'ont pas donné de l'importance et non pas suivi l'évolution de leur marché d'une manière qui leur permet de réagir avec toute aisance à toute menace des concurrents. Cette négativité, si elle continue à se manifester, l'entreprise concernée ne pourra jamais continuer son développement et sa croissance...

L'entreprise éveillée, qui cherche toujours les meilleures positions, est une entreprise qui donne beaucoup d'attention aux informations à caractère anticipatif

où les dessous des événements peuvent être dévoilés par une analyse profonde de ces informations.

Cette manière de détection des futures menaces concurrentielles fait partie d'une approche stratégique gagnante. C'est la vraie création des connaissances tant nécessaires pour toute entreprise qui cherche un avenir meilleur et qui veut se protéger des menaces des concurrents.

L'entreprise, pour qu'elle soit plus active, doit nécessairement de créer les connaissances en continu, des connaissances sur tous les phénomènes économiques qui ont une certaine influence sur son développement.

Une approche stratégique n'est convaincante qu'en se référant à une analyse stratégique ; cette dernière impliquant la manipulation et l'utilisation d'une grande quantité de données et d'informations sur l'environnement intérieur et extérieur afin d'établir le tableau des opportunités et le plan commercial et industriel.

Une entreprise, pour que ses affaires marchent bien, doit déterminer les finalités et les objectifs en plusieurs termes et mettre les moyens et les ressources nécessaires. En d'autres termes, elle doit obligatoirement avoir une stratégie qui mette en avant ses atouts et proposer un scénario

de création de valeurs.

Cette politique peut être renforcée et consolidée par une culture d'entreprise qui prend ses forces de l'entente qui règne dans l'entreprise et qui se renouvelle par le soutien et la solidarité générale de tous les intervenants dans la dite entreprise.

La réussite de cette stratégie est possible à condition qu'elle soit liée à la gestion de l'entreprise. Les deux font un élément unique tant appliqué par les entreprises performantes. Créer la croissance se réalise en premier lieu par la définition de ses critères et ses paramètres ainsi que par ses méthodes de gestion.

Il est absurde et impossible de chercher une performance hors norme ou autrement l'excellence. Mais quelle excellence ? Par rapport à qui ? A quel moment ? En réalité l'excellence est de transformer les points forts et les atouts de l'entreprise en phénomène de croissance, toute en rejetant définitivement les points faibles, car dans l'esprit des grandes entreprises, s'attaquer et se préoccuper de ces derniers est une perte de temps et un ralentissement de l'accélération de la mise en œuvre d'une stratégie innovante.

La situation actuelle de plusieurs entreprises oblige tous les responsables directs et indirects

d'être conscients de la gravité de la situation. Il est urgent de trouver les solutions adéquates pour sauver la bonne partie des entreprises qui souffrent de la décroissance et de la dépression. Sans solutions radicales et ciblées la situation économique du pays est en danger. Le temps presse et la situation empire.

Accélérer la mise en œuvre de la croissance et attaquer le fond des choses sont deux conditions nécessaires qui engagent l'entreprise dans un combat de survie et de croissance... Les mauvais tours ou plus exactement les mauvaises situations économiques dans lesquelles des entreprises se sont trouvées sont le résultat d'un manque de politique de croissance durable qui va de pair avec la R&D et l'innovation. La situation a empiré par le coronavirus. Le choix du point du départ et de l'angle de vision est de grande importance quant à l'efficacité des méthodes à utiliser pour aller de l'avant.

La croissance n'est pas une fin en soi mais une phase du cycle de vie de l'entreprise, c'est une obligation qui doit être en consolidation continue et ce pour faire éviter à l'entreprise la phase du déclin. Chercher à trouver d'autres paramètres plus déterminants pour son efficacité est une action prévisionnelle si importante dans le temps pour la sauvegarde de toute branche d'activité de

ladite entreprise, surtout pour les branches à faible valeur ajoutée comme le textile-habillement, les cosmétiques, les peintures-dérivés, les chaussures et autres.

Ce type d'industrie pourrait devenir dans l'avenir un fardeau industriel, si on ne le modernise pas comme il faut et si on n'augmente pas sa valeur ajoutée, surtout que les coûts de production sont nettement supérieurs à d'autres pays qui ont connu un fort positionnement. Quel que soient les appuis apportés à ces branches industrielles et quelle que soit la réussite de ses exportations, il serait plus efficace et plus rentable dans le temps de reconsidérer l'industrie de textile/habillement.

La Tunisie est en train de connaître une certaine crise, et par conséquent nous aurons la même situation que celle de certains pays de l'Est européen qui se sont lancés dans cette industrie à faible valeur. Nous sommes obligés de nous repositionner autrement et d'opter pour une nouvelle stratégie qui aura une orientation vers d'autres produits dont la concurrence n'est pas encore rude.

Par Nouredine Ben Mansour,

Dr.Ing.Gen. Ex. ministère de l'Industrie

Exclusif

1^{ER} HORS-SERIE MAGAZINE

En édition numérique



LE MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE EN TUNISIE

Disponible
Partout dans le monde sur

 **pressreader**TM

WEBMANAGERCERCENTER 

CONSO

*Covid19***HONDA Tunisie annonce une révision tarifaire de toute sa gamme**

La société «Japanese Motors Company» (JMC), concessionnaire HONDA Motor en Tunisie, annonce des mesures exceptionnelles pour faire face à la situation économique engendrée par la crise de la Covid-19.

Ces annonces concernent notamment une révision tarifaire de toute sa gamme.

	Ancien Tarif TTC	Nouveau Tarif TTC
CRV 1,5 T CVT	159 900	149 900
Accord 1,5 T CVT	147 400	139 900
CITY EX CVT	63 500	59 900
HRV LX CVT	91 900	89 900
HRV SX CVT	110 500	108 900
Civic 1,5 T CVT	111 900	109 900

**La nouvelle Porsche 911 Targa**

Après les versions Coupé et Cabriolet, Porsche présente la troisième déclinaison de la dernière 911 : la 911 Targa 4 et la 911 Targa 4S. Comme pour leurs devancières, les deux nouveaux modèles Targa à transmission intégrale se caractérisent notamment par leur toit innovant, à ouverture entièrement automatique. Par ailleurs, dans la plus pure tradition initiée par le premier modèle Targa lancé en 1965, la nouvelle génération dispose d'un large arceau de sécurité, d'un toit escamotable au-dessus des sièges avant et d'une verrière à l'arrière.

Pour en savoir plus et obtenir des vidéos et photographies d'illustration, rendez-vous sur la Newsroom Porsche : newsroom.porsche.com

*Apple, Samsung, Huawei, Oppo...***Quels sont les constructeurs mobiles qui ont le plus souffert du COVID-19 ?**

Les fabricants de smartphones semblent avoir souffert face aux retombées liées à la pandémie du COVID-19. C'est ce que rapporte les derniers chiffres du rapport Gartner pour le premier trimestre 2020 publié par nos confrères de Techcrunch. Le cabinet remarque en effet, que le marché mondial a subi une forte baisse de 20,2% par rapport à la même période l'an dernier.

Tekiano

CULTURE



Les festivals de Carthage et Hammamet reportés à 2021

Le ministère des Affaires culturelles a annoncé que le Festival international de Carthage et le Festival international de Hammamet ont été reportés à l'année prochaine.

Dans un communiqué publié dimanche, le ministère annonce également le retour progressif en deux étapes des activités pour les associations culturelles, les organisateurs d'événements et les espaces culturels publics et privés.

- Dans les espaces culturels fermés, les activités reprendront à partir de 14 juin 2020 avec un public ne dépassant pas 30 personnes.

- Dans les espaces ouverts, la reprise des manifestations culturelles et des festivals est possible à partir de 15 juillet 2020 avec un public ne dépassant pas 1000 personnes et l'obligation du respect des consignes de protection (port des bavettes, distanciation sociale, répartition de l'audience

en groupes de 30 personnes au maximum).

Ces mesures ont été décidées à l'issue d'une série de réunions avec les membres du Comité scientifique de suivi de la propagation du virus Covid-19 relevant du ministère de la santé, lit-on dans le communiqué qui ajoute que l'application de ces mesures sera durement contrôlée.



Réouverture des musées avec des procédures sanitaires à respecter

Les musées de Tunisie rouvrent aux visiteurs, jeudi 4 juin 2020, après près de trois mois de fermeture suite aux décisions de confinement général dans le pays par précaution de la Covid-19.

L'Agence de mise en valeur du patrimoine et de promotion culturelle (Amvppc) informe que les sites archéologiques, monuments historiques et musées sont ouverts à compter du 4 juin de 9h30 à 14h30 durant la période de confinement orienté.

Elle a publié une copie du guide des procédures sanitaires de prévention contre la Covid-19 destiné aux sites archéologiques, monuments historiques et musées qui est publié par l'institut

de Santé et de sécurité du travail. Ce guide fixe les mesures sanitaire à respecter pour la réouverture sachant que qu'elles devront être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire dans le pays.

Le nombre de visiteurs autorisés est de 50% de la capacité habituelle de chaque institution.

Les visiteurs sont appelés à se conformer strictement aux procédures sanitaires de base préconisées en cette période dont le port du masque de protection qui est obligatoire. Tout visiteur sans masque serait interdit d'entrer.

Chaque visiteur doit porter le masque avant l'entrée à l'espace

avec interdiction de le toucher une fois porté. Il doit aussi se laver les mains avec de l'eau et du savon ou les désinfecter avec du gel hydroalcoolique.

Il est obligatoire de respecter la distanciation sociale dans la file d'attente pour l'acquisition du ticket d'entrée et pendant la visite. Une distance d'au moins 1 mètre est à maintenir entre les visiteurs qui auront à suivre le circuit d'entrée préétabli sur les lieux.

Il sera interdit aux visiteurs de toucher les vitrines d'exposition et les pièces archéologiques exposées.

AGENDA



Opération Mer Propre : Cleaning & Yoga Session

 *La Goulette*

 *Dimanche de 10:00 à 12:00*

Détails de l'événement:

- De 10:00 à 12:00 h : Nettoyage et ramassage des déchets.

Longueur de la plage à nettoyer : 400m

- De 12:00 à 13:00 h: Séance de yoga sur une plage propre avec les participants bénévoles

IMPORTANT: Veuillez apporter quelques sachets ou sacs pour le ramassage des déchets, vos gants de protection ainsi que les tapis pour les personnes qui vont faire du yoga

Halim Yousfi - Solo


 *Habibi Tunis Hôtel Ardjan,
1057 Gammarth*


 *Mercredi 10 Juin de 19:30
à 21:30*

Auteur compositeur interprète et fondateur de Gultrah Sound System. Il ouvrira cette session seul en scène.



Exposition «Now and Then» de Tarak Fakhfakh

 *Galerie d'art Essaadi
16, Av. des Thermes d'Antonin,
2016 Carthage, Tunis, Tunisia*

 *du 6 juin 17:00 au 19 juin
de 15h 20h h*

L'artiste peintre Tarak Fakhfakh vous invite au vernissage de son exposition «Now and Then» qui se tiendra samedi le 06 Juin 2020 à 17h.

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)



VOTRE MAGAZINE
W M C
HORS SÉRIE
EST MAINTENANT
DISPONIBLE SUR



POUR 330MIL/JOUR
SEULEMENT



APPLICATION DISPONIBLE SUR



COMPOSEZ LE

***225#**